

# PERMIS COTIER

Yacht Club **SRCO** Agrément N°014022/2011  
quai Georges Thierry  
14150 OUISTREHAM

## Partie théorique :

Balisage et Vocabulaire  
Feux et Marques + QCM  
RIPAM, Météo + QCM  
Signaux sonores et de détresse + QCM  
Sécurité et environnement + QCM  
Mécanique + Sécurité + Test Examen  
VHF  
Règlementation

Examen :

le lundi (date à définir en fonction des sessions ouvertes aux affaires maritimes)



# ASCENSION 2012

Du Jeudi 17 mai  
au Dimanche 20 mai

9h-12h / 14h-17h

## Phase pratique :

4 x 1h30 en binôme sur rendez vous avec le formateur.

## Pour s'inscrire :

- Contacter le secrétariat de la SRCO au **02.31.97.00.25** le matin ou **ev.srco@wanadoo.fr**
- S'acquitter avant le début de la formation, auprès de la SRCO du règlement des frais techniques et documentation : 230 € TTC + 12€ TTC (Code Rousseau)
- Prévoir la constitution du dossier demandé par l'administration :
  - o fiche d'inscription du Ministère chargé de la mer et des Transports (formulaire cerfa)
  - o timbres : 38€ inscription aff mar (à renouveler en cas d'échec)/ 70€ délivrance permis)
  - o photographie d'identité récente et en couleurs
  - o certificat d'aptitude physique (formulaire cerfa)

*Docs CERFA disponibles en pdf sur demande*